

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 07/10/2022

ID : 069-216902874-20221006-2022\_076-DE

Berger  
Levrault



leo lagrange  
FEDERATION

# RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE ANNÉE 2021

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**  
**ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**  
**« LA CÂLINERIE »**

Ville de  
Saint  
Bonnet  
de mure



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ</b>	<b>3</b>
1.1	Présentation du rapport	3
1.2	Caractéristiques du contrat	3
1.3	Le service	3
1.4	Les ressources humaines affectées au service	4
1.5	Les moyens matériels utilisés	7
1.6	Les contrats	8
1.7	La sécurité des installations	8
<b>2</b>	<b>LES INDICATEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>9</b>
2.1	L'activité	9
2.2	Tarifification	10
2.3	Les usagers du service	11
2.4	Analyse de l'activité	13
2.5	Les faits marquants de l'année 2021	16
<b>3</b>	<b>LES INDICATEURS DE QUALITÉ DU SERVICE</b>	<b>17</b>
3.1	Mode de pilotage de la délégation	17
3.2	La participation des usagers	17
3.3	Qualité des prestations proposées	17
<b>4</b>	<b>LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION</b>	<b>19</b>
4.1	Méthodes et éléments de calcul	19
4.2	Éléments du compte de résultat	20
<b>5</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>21</b>
5.1	Compte de résultat attesté par le Commissaire aux Comptes	21
5.2	Inventaire des biens mis à disposition par le délégant	22

# 1 PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

## 1.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT

La commune de Saint-Bonnet-de-Mure confie au délégataire, Léo Lagrange Centre Est, la mission d'assurer la gestion de l'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) « *La Câlinerie* », dans le cadre d'une régie intéressée.

Ses activités étant déjà gérées par Léo Lagrange Centre Est précédemment, la Collectivité a choisi de renouveler le contrat pour une durée de 6 ans. Ce dernier a pris effet au 1<sup>er</sup> août 2016.

Il a été rédigé par Sophie de Massias, Directrice de « *La Câlinerie* ».

## 1.2 CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Le contrat a été établi pour une durée de six ans.

L'objet de la mission déléguée est d'assurer la gestion de l'EAJE « *La Câlinerie* » dans le respect des principes suivants :

- Assurer en permanence la gestion de l'équipement, assurer l'accueil du public, la continuité du service public, la qualité et la bonne organisation du service.
- Assurer une exploitation qui s'intègre dans le cadre de la politique de la commune, en matière de Petite Enfance, et notamment, répondre à des besoins de garde différents dans un même lieu.
- Respecter les objectifs du Contrat Enfance conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

## 1.3 LE SERVICE

La structure est située au 22 rue du 11 novembre, à Saint-Bonnet-de-Mure, au centre de la commune. Elle est facilement accessible. C'est le seul équipement d'accueil collectif du jeune enfant de la ville à ce jour.

Les enfants de 3 mois à 4 ans peuvent fréquenter « *La Câlinerie* », dans les conditions prévues au règlement de service :

- Capacité d'accueil : 40 places
- Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30
- Jours d'ouverture : du lundi au vendredi
- Nombre de jours d'ouverture aux familles : 232 jours par an
- Fourniture et service des repas aux enfants tous les jours d'ouverture.

## 1.4 LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉES AU SERVICE

### 1.4.1 ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DU DÉLÉGATAIRE

L'équipe pédagogique est salariée de Léo Lagrange Centre Est.

La Convention Collective appliquée est « ÉCLAT »

#### → ORGANIGRAMME DE JANVIER À JUILLET 2021

- ✓ **Administratif**
  - 1 Directrice ETP
  - 1 EJE directrice adjointe ETP
  - 1 agent administratif ETP + remplacement poste de cuisine en absence de celui-ci.
  
- ✓ **Animation**
  - Section bébés
    - 1 EJE 0,80 ETP
    - 3 auxiliaires de puériculture ETP
    - 1 CAP petite enfance ETP
  - Section Moyens/grands :
    - 3 auxiliaires de puériculture ETP
    - 1 auxiliaire de puériculture 0.8 ETP
    - 2 CAP petite enfance ETP
  
- ✓ **Logistique**
  - 1 agent polyvalent de cuisine et de lingerie ETP
  - 1 agent d'entretien 0.5 ETP.

#### → ORGANIGRAMME DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021 :

- ✓ **Administratif**
  - 1 Directrice ETP
  - 1 EJE directrice adjointe ETP
  - 1 agent administratif ETP + remplacement poste de cuisine en absence de celui-ci.

✓ **Animation**

- 1 EJE polyvalente 0.80 ETP

Section bébés :

- 2 auxiliaire de puériculture ETP
- 1 auxiliaire de puériculture 0.80 ETP
- 1 CAP petite enfance ETP

Section Moyens/grands :

- 4 auxiliaires de puériculture ETP
- 2 CAP petite enfance ETP

✓ **Logistique**

- 1 agent polyvalent de cuisine et de lingerie ETP
- 1 agent d'entretien 0.5 ETP

## 1.4.2 MOUVEMENT DE PERSONNELS

En 2021, il n'y a pas eu de mouvements de personnels.

La Convention Collective de l'Animation est appliquée. Les personnes de la structure travaillent sur la base hebdomadaire de 35 heures, avec une modulation possible du temps de travail.

L'unité sociale Léo Lagrange bénéficie de l'accord de réduction et d'aménagement du temps de travail, signé en date du 17 décembre 1999.

Dans l'équipement, un vestiaire, un office, des sanitaires et une douche sont réservés au personnel. Les normes de sécurité sont respectées.

## 1.4.3 FORMATION DU PERSONNEL

Léo Lagrange Centre-Est propose un complément de formation professionnelle aux salarié(e)s, afin qu'ils (elles) puissent acquérir un niveau de qualification permettant l'accueil du public dans les meilleures conditions.

Chaque année, un Plan de Formation Employeur (PFE) est mis en place, faisant suite aux entretiens annuels menés dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Sur l'année 2021, une session de formation collective dans le cadre du projet FM2J avec Léo Lagrange a été réalisée par l'équipe de « La Câlinerie » :

- Formation d'équipe sur « Les Espaces de Je(u) de Léo » le 12 novembre et le 13 décembre 2021, d'une durée de 11 heures.

Parmi les formations individuelles ayant pu se réaliser cette année 2021 :

- 1 animatrice CAP petite enfance et 1 EJE ont pu faire en mai 2021 la formation : « des douces violences à la bientraitance » (LE FURET) à Strasbourg.
- 1 auxiliaire de puériculture a pu faire en mai 2021 la formation sur « l'autorité éducative » (EDIAC Formation) à Strasbourg.
- 1 auxiliaire de puériculture a pu faire en juillet 2021 la formation : « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres » (Passage Parentalité) à Lyon.
- 1 EJE et 1 CAP petite enfance ont pu faire en juin 2021 la formation : « Adaptation du jeune enfant à la vie en collectivité » (GRAPE) à Lyon
- 1 auxiliaire de puériculture a pu faire en juillet la formation : « Fabriquer un livre sensoriel » (GRAPE Innovation) à Lyon.
  - « Accompagner l'enfant dans son éveil artistique » (EDUNIAM) en E-learning
  - « Parcours de formation en Petite Enfance » (GRAPE) en Visio conférence de septembre à octobre en ½ journée.
  - « Animation musicale à des enfants pour non musiciens » à Paris en septembre 2021.
- 1 EJE et 1 agent administratif ont pu suivre en septembre la formation : « Faire face à la violence et l'agressivité » (Ma Famille Comme Unique) à Lyon.
- 2 auxiliaires de puériculture ont suivi en octobre la formation : « le dialogue Parents/Professionnel : outils de communication » (MA FAMILLE COMME UNIQUE) à Lyon.
- 1 auxiliaire de puériculture et 1 CAP petite enfance ont pu suivre en novembre la formation : « Inclure un enfant porteur de handicap » (GRAPE Innovations) à Lyon
- 1 EJE et 1 auxiliaire de puériculture ont pu suivre en décembre la formation : « Impulser un projet d'accompagnement à la parentalité » (PDC LEO) à Lyon.
- 1 directrice a pu suivre en septembre la formation :
  - « Des Douces violences à la bientraitance » (LE FURET) à Marseille.
  - « Construire un projet à l'international » (Léo Lagrange) en décembre à Bordeaux.

## 1.5 LES MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS

### 1.5.1 L'ÉQUIPEMENT

Cette structure a une superficie de 452 m<sup>2</sup> (plus 301 m<sup>2</sup> d'extérieur). Elle est composée d'un sas d'accueil, menant à un long couloir qui dessert deux zones, bien distinctes et opposées géographiquement : la section des bébés et la section des moyens/grands.

La zone dédiée à la moyenne et grande section est composée d'une pièce de vie de 94.28 m<sup>2</sup> et d'une mezzanine de 33 m<sup>2</sup>.

La section des bébés est composée d'une pièce de vie de 60m<sup>2</sup>.

### 1.5.2 LES LOCAUX

Pour l'exécution de ses missions, la commune a confié au délégataire les immeubles et les meubles dont elle est propriétaire et qui constituent l'équipement :

- Le bâtiment et les espaces extérieurs
- Les matériels et équipements décrits dans l'inventaire (Partie 5.3 du présent rapport).

### 1.5.3 TRAVAUX ET ENTRETIENS À LA CHARGE DU DÉLÉGATAIRE

Dans le nouveau contrat de délégation, Léo Lagrange Centre Est prend en charge la maintenance préventive et corrective de niveau 1 à 3.

A ce titre, l'entretien annuel des locaux a été réalisé par la société S.V.M Services pendant la fermeture d'été de la structure (vitrierie intérieure et extérieure, dépoussiérage complet, décapage des zones carrelées et mise en cire des zones thermoplastiques).

Des petits travaux ont eu lieu, en vue d'améliorer le quotidien : intervention des agents municipaux pour l'entretien des espaces extérieurs (taille des arbres, nettoyage espace extérieur BB, fixation tuiles...), l'évacuation des déchets encombrants. La Mairie s'est occupée de changer l'alarme de la crèche, Les travaux d'entretien intérieur (changement des anti-pinces-doigts vétustes et pose de mousses protectrices d'angles), qui n'ont pu être effectués durant la période de la Covid, sont en cours de réalisation.

Les travaux réalisés en 2021 par la municipalité :

- Entretien des espaces verts et nettoyage des cours extérieures
- Entretien de la chaudière et de la climatisation de façon régulière par la Société IDEX
- Aménagement de la cour extérieure en revêtement sol souple et installation d'un module de jeux extérieur à la rentrée de septembre 2021.

## 1.6 LES CONTRATS

### → À LA CHARGE DU DÉLÉGATAIRE

Le délégataire prend en charge l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exercice de l'exploitation comme : les dépenses d'énergie, de fluides, de sécurité et de téléphonie.

Le contrat de maintenance du logiciel de gestion des familles Aiga est également à la charge du délégataire.

Pour la ligne téléphonique et la communication Internet, le délégataire fait appel à l'opérateur Free et à Bouygues pour la téléphonie mobile.

Le délégataire a fait appel à la société Eurofeu pour l'ensemble des contrats en lien avec la sécurité :

- Sécurité incendie,
- SSI-désenfumage,
- Alarmes anti-intrusion
- Lutte contre l'incendie.

La maintenance des gros électroménagers est assurée par des prestataires privés choisis par le délégataire.

### → A LA CHARGE DE LA COMMUNE

Les contrats d'entretien du chauffage/VMC et de la climatisation sont souscrits par la Ville.

En ce qui concerne la sécurité, les vérifications ont lieu annuellement.

Les installations de gaz sont contrôlées pluri-annuellement, par la Société IDEX.

## 1.7 LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS

Formation d'équipe « Incendie-Evacuation » les 8 et 9 mars 2021.

## 2 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

### 2.1 L'ACTIVITÉ

#### 2.1.1 SERVICE PROPOSÉ

L'EAJE « *La Câlinerie* » propose un service, prioritairement aux familles de la commune. Léo Lagrange Centre Est s'engage à proposer un service ouvert à tout type de public, en respectant l'égalité de traitement.

En matière d'accueil du public, le gestionnaire s'engage à :

- ❑ Répondre aux besoins locaux de demandes de garde.
- ❑ Adapter l'accueil, en fonction des spécificités des familles, sans condition d'activité professionnelle.
- ❑ Assurer un accueil de qualité : personnel qualifié, règles d'hygiène et de sécurité.
- ❑ Favoriser l'implication des usagers.

#### 2.1.2 TYPES D'ACCUEIL

##### ➔ L'ACCUEIL RÉGULIER

L'accueil régulier représente la capacité de l'établissement en matière de réservation. Un contrat est établi entre la structure et les parents pour une durée minimale de trois mois. Il précise les jours et heures d'accueil.

Pour l'accueil régulier égal ou supérieur à 20 heures par semaine, une commission d'admission se réunit pour statuer sur les demandes. Cette commission regroupe l'Élu Petite Enfance et la Directrice du Pôle Enfance Jeunesse de la commune de Saint-Bonnet-de-Mure, la puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile du secteur et la directrice Léo Lagrange de la structure.

Deux commissions d'admission ont eu lieu cette année, une fin avril pour la rentrée de septembre et une autre en octobre pour l'arrivée d'enfants en début d'année 2022.

Pour un accueil de moins de 20 heures par semaine, la demande d'inscription ne passe pas en commission. La directrice prend la décision d'accueillir ou pas l'enfant selon les disponibilités.

##### ➔ L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil occasionnel consiste à un accueil type halte-garderie : des heures de garde sont proposées aux familles. L'inscription se fait en fonction des disponibilités (gestion des absences) et la tarification est établie en fonction des heures réalisées.

## → L'ACCUEIL D'URGENCE

L'accès à l'accueil d'urgence est conditionné aux raisons suivantes :

- ❑ Les parents dont l'absence de mode de garde pourrait entraîner un renoncement à un stage ou un emploi.
- ❑ Des situations familiales exceptionnelles (raisons de santé, accouchement, séparation, etc...), imposant le besoin d'un relais pour la garde de l'enfant.
- ❑ Une indisponibilité non prévue du mode de garde habituel.
- ❑ Les demandes des partenaires sociaux (Protection Maternelle Infantile, Conseil général, etc...).

L'accueil d'urgence est un accueil limité dans le temps (1 mois), renouvelable selon la situation.

La directrice Léo Lagrange, en lien avec les partenaires, évalue le caractère d'urgence de la situation et décide de l'attribution (ou de la non-attribution) d'une place d'urgence.

En 2021, 1 enfant dont une famille habite la commune a été accueilli sur une place d'urgence, pour une incapacité de garde auprès d'une assistante maternelle de la MAM, et pour une durée de 1 mois jusqu'aux vacances d'été. Pour l'autre famille c'était un dépannage pour une famille déjà connue de la structure dont l'assistante était en formation sur une courte période en fin d'année.

### 2.1.3 ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Au sein même de la structure, on distingue deux sections :

- ❑ Le groupe des bébés : en moyenne, 13 enfants par jour ;
- ❑ Le groupe des moyens : en moyenne, 27 enfants par jour.

À leur arrivée, les enfants sont répartis dans les sections en fonction de leur âge et de leur stade de développement psychomoteur.

La notion de référence, élément fort du projet éducatif, permet un suivi de l'enfant au fur et à mesure de sa propre évolution. Dans la mesure du possible, l'équipe du groupe des bébés (les professionnelles et les enfants) passera sur le groupe des moyens / grands.

Cela permet une continuité dans le suivi des enfants et la mise en place de repères pour l'enfant et sa famille.

Le décret de juin 2010 régit le fonctionnement de « La Câlinerie ».

## 2.2 TARIFICATION

Les tarifs perçus sur les usagers sont les tarifs PSU (Prestation de Service Unique) de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, selon un barème national des participations familiales, réévalué annuellement en septembre. Ceci est applicable pour l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Le montant de la PSU s'établit à partir des heures facturées pour les ressortissants du régime général (66 % du prix de revient horaire).

Le tarif horaire est calculé d'après les revenus déclarés avant tout abattement fiscal sur l'année N-2, avec un revenu plancher et un revenu plafond déterminés chaque année par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

#### Plancher et plafond pour l'année 2021 :

- Ressources mensuelles plancher : 711,62 € (taux horaire plancher : 0,44 € avec un enfant).
- Ressources annuelles plafond : 5 800,00 € (taux horaire plafond : 3,57 € avec un enfant).

$$\text{Taux horaire} = \text{revenu mensuel N-2} \times \text{Taux d'effort}$$

Le taux d'effort varie en fonction du nombre d'enfant par foyer :

TAUX D'EFFORT				
1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
0.0615 %	0.0512 %	0.0410 %	0.0307 %	0.0205 %

Ces tarifs incluent le prix des changes, et repas fournis aux enfants.

## 2.3 LES USAGERS DU SERVICE

En 2021, 73 familles ont fréquenté le multi accueil « La Câlinerie », 81 enfants ont été accueillis.

Comme convenu au contrat de Délégation de Service Public, la majorité des familles utilisatrices sont Muroises.

L'accueil des enfants des communes extérieures est autorisé en accueil de moins de 20 heures s'il n'y a pas de demande de familles de la commune.

Il est également spécifié dans le règlement de fonctionnement que les enfants des familles qui déménagent en cours d'année peuvent continuer à être accueillis à « La Câlinerie » jusqu'à la date de fermeture estivale.

### 2.3.1 LIEU D'HABITATION DES FAMILLES UTILISATRICES

Parmi ces 73 familles :

- 63 familles habitent sur la commune de Saint-Bonnet-de-Mure,
- 9 familles habitent hors commune, dont 3 sur la commune de Saint-Laurent-de-Mure et 6 sur les communes de Heyrieux, L'Isle d'Abeau, Meyzieu, St Jean de Niost et Sathonay Camp. Pour chacune de ces familles, un des 2 parents travaille sur la commune de Saint-Bonnet-de-Mure.

### 2.3.2 SITUATION PROFESSIONNELLE DES FAMILLES ACCUEILLIES

60 familles étaient biactives soit 82 % (les deux parents ayant une activité professionnelle ou étant en cours de formation).

13 familles avaient au moins un des deux parents ayant une activité professionnelle, l'autre parent étant en recherche d'emploi, ou en congés maternité ou parental.

1 famille monoparentale, dont la maman a une activité professionnelle.

### 2.3.3 TYPE D'ACCUEIL DES FAMILLES

Sur 81 enfants inscrits, 67 enfants étaient accueillis en régulier et 14 en occasionnel.

83 % des familles ont un besoin de garde de plus de 20 heures par semaine, contre 89 % en 2020.

En 2021, on remarque une augmentation de l'accueil occasionnel associé à une diminution de l'accueil régulier.

Malgré la fermeture de notre structure du 6 avril au 25 avril 2021 en raison de l'épidémie de Covid, le taux d'accueil occasionnel a été en hausse : 9.75% en 2021 contre 6.85% en 2020.

### 2.3.4 ANALYSE

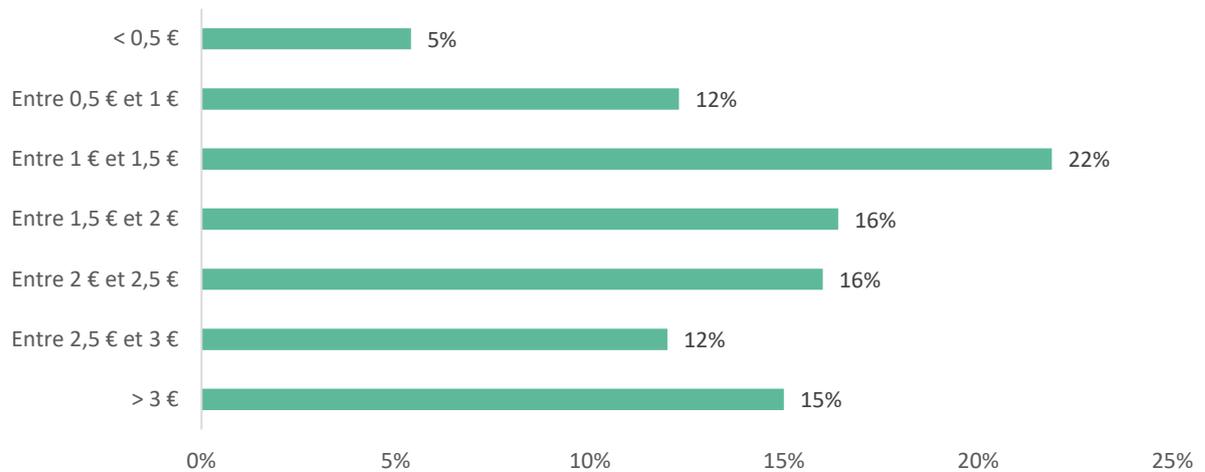
Le mode de garde collectif correspond à un besoin de concilier vie familiale et vie professionnelle.

De manière générale, les usagers de la structure sont biactifs et ont un contrat régulier de plus de 20 heures par semaine.

La majorité des enfants est accueilli plus de 20 heures par semaine. Ce chiffre est en corrélation directe avec la situation professionnelle des familles utilisatrices.

Les demandes en accueil occasionnel peuvent correspondre à un besoin d'accueil de moins de 20 heures par rapport à un temps partiel, un congé parental ou un besoin ponctuel de socialisation, mais aussi pour répondre à une demande d'accueil en régulier qui n'a pu être satisfaite.

## Répartition des familles par taux horaire



Le taux moyen des participations familiales en 2021 est de 1.89 €, en baisse par rapport à celui de 2020 : il était de 1,92 € mais reste supérieur à celui de 2019 : 1,78 €.

On peut noter que 13 familles, soit 17 %, ont un tarif horaire inférieur à 1€ en diminution par rapport à 2020 (25%).

Toutefois, 59 % des familles utilisatrices en 2021 ont un tarif horaire supérieur ou égal à 1,50 €.

Nous notons pour cette année 2021 une augmentation du nombre de familles ayant un taux horaire supérieur à 2 € 43% (30 % en 2019 contre 40 % en 2020) associé à une augmentation de familles ayant un tarif horaire supérieur à 3€ 15% (12% en 2020 8% en 2019).

## 2.4 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

### 2.4.1 RÉPARTITION DES ENFANTS DANS LA STRUCTURE

Une commission d'admission a eu lieu le 27 avril après la réouverture du confinement du mois d'avril. 57 dossiers présentés dont 10 hors commune: 21 pour la section des bébés, 26 pour celle des moyens-grands, contre 41 dossiers présentés en 2020.

La demande de dossiers de pré-inscription reste toujours importante par rapport au nombre de places disponibles et certainement augmentée par cette année Covid qui a perturbé l'organisation des familles dans leur mode de garde.

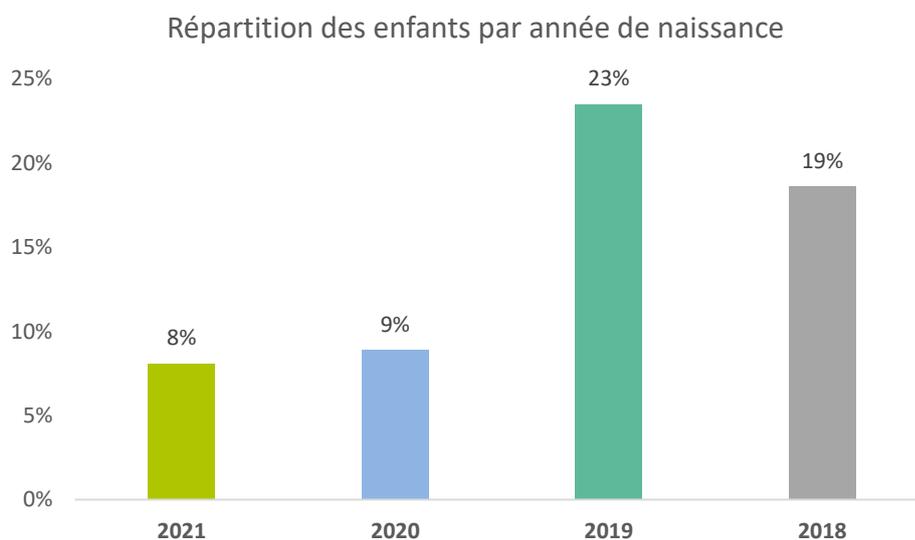
Nous avons accepté 15 demandes pour la section des Bébés, dont sur un accueil de moins de 20 h, 1 famille a annulé sa demande après la commission.

Dans la section des Moyens-grands, nous avons accueilli 2 enfants dont 4 enfants en contrat de moins de 20h, 1 famille sur la liste d'attente a pu être accueillie à la rentrée. 2 familles ont souhaité renouveler leur demande pour la commission de 2022.

Une 2<sup>ème</sup> commission s'est réunie à la rentrée 2021, le 21 octobre : 16 dossiers présentés dont 1 hors commune : 11 pour la section des bébés, 4 pour celle des moyens-grands.

2 dossiers chez les bébés ont pu être acceptés dont 1 en accueil de moins de 20h. 3 familles ont souhaité renouveler leur demande pour la commission 2022.

Les demandes d'accueil occasionnel nous arrivent souvent au dernier moment (en septembre) et nous les étudions une fois la rentrée mise en place.



La majorité des enfants accueillis en 2021 sont nés en 2019, nous avons accueilli 1 enfant né en 2017 en périscolaire le mercredi et les vacances scolaires.

26 enfants nés en 2018 sont entrés à l'école en septembre 2021 (12 enfants à l'école du Chat Perché, 8 à l'école du Vercors et 6 scolarisés hors commune).

### → L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Ce type d'accueil concerne les familles qui n'ont pas de souhaits de garde fixe.

L'accueil occasionnel est en hausse en 2021.

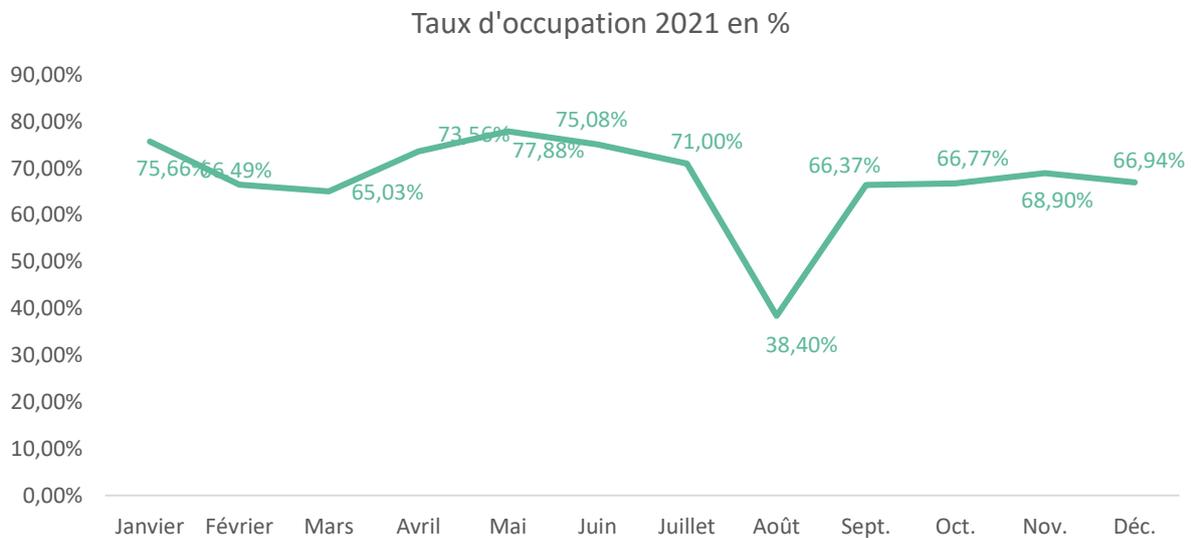
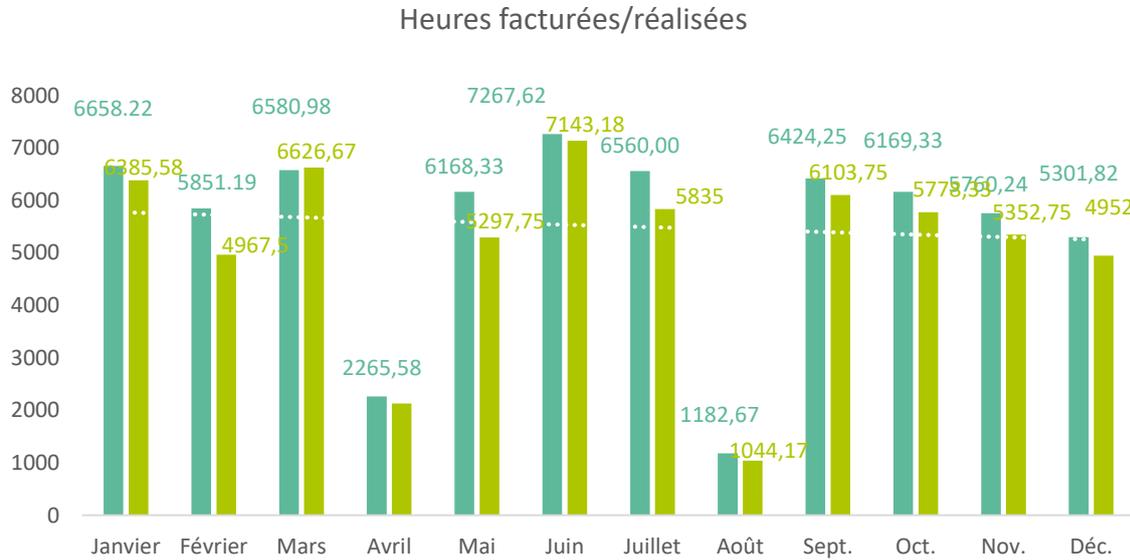
- 9.75 % pour l'année 2021.
- 6.85 % pour l'année 2020.
- 3.06 % pour l'année 2019.

Le développement de ce type d'accueil permet d'élargir le service proposé par « La Câlinerie » répondant à une demande spécifique des familles, liée :

- Au souhait de socialisation de leur enfant,
- Au besoin exprimé par les mères « d'avoir du temps pour soi »,
- Il complète certains autres modes de garde (assistante maternelle, temps partiel de l'un des parents ou famille).

## 2.4.2 TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation moyen en 2021 est de 69.01% (il était de 61.26 % en 2020 et de 68.25 % en 2019).



Notre taux d'occupation de 69.01 % pour l'année 2021 reste encore inférieur à notre prévisionnel de 70 % ainsi qu'à l'objectif défini par notre contrat de Délégation de Service Public.

L'année particulière que nous avons vécue ne nous a pas permis de remonter nos chiffres et nous espérons que cette situation très perturbante pour chacun de nous, professionnels et usagers, ne se prolongera pas afin que nous puissions tout mettre en œuvre pour rétablir un équilibre satisfaisant.

En 2021, nous avons accueilli 2,03 enfant par place pour 1,7 en 2020.

## 2.5 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Malheureusement cette année 2021, du fait de l'Épidémie de la Covid 19 et des contraintes sanitaires nous n'avons pu organiser de temps festifs avec les familles et les enfants.

A la rentrée de septembre, dès que nous avons pu l'organiser, nous avons repris nos visites à la Médiathèque par petits groupes et nos intervenants extérieurs (Découverte musicale et Gym ludique) ont pu mettre en place leurs séances.

Pour la Fête de Noël, une Compagnie est venue proposer un spectacle aux enfants sur le thème : « Le cadeau pour le Père Noël ».

### → LE COMITÉ D'USAGERS : LE CONSEIL DE CRÈCHE

Ce temps d'échange favorise l'implication des parents en tant qu'acteurs de la qualité d'accueil de leurs enfants dans la structure.

En 2019 nous venions tout juste de relancer le Conseil de crèche, malheureusement la situation compliquée de l'année 2020 ne nous a pas permis de nous retrouver physiquement pour redémarrer ce projet avec les nouvelles familles de la rentrée de septembre 2020.

Malgré le souhait de l'Equipe nous n'avons pu cette année trouver suffisamment de parents (2) pour participer à cette instance. Il nous faut mettre en place d'autres moyens de communication pour maintenir ce lien essentiel entre la collectivité, les familles et nous.

Nous espérons pouvoir bientôt relancer cette instance et nous rencontrer afin de partager les projets de « La Câlinerie » et répondre au mieux aux attentes des familles.

### → AUTRES ÉVÈNEMENTS 2021

Malheureusement tous les temps festifs prévus tout au long de l'année n'ont pu se réaliser, du fait des contraintes sanitaires, limitant très fortement la participation active et l'implication des familles dans la vie de la structure.

Ces moments de convivialité sont propices aux échanges et sont des temps informels d'analyse des besoins des usagers et du degré de satisfaction de l'accueil proposé.

### → LIENS AVEC LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE

Ces liens n'ont pu se remettre en place, à part avec la Médiathèque intercommunale qui a pu venir faire des interventions à la crèche, tant que l'accès avec les enfants restait compliqué dans l'organisation.

Nous n'avons pas pu organiser les matinées passerelles avec les deux écoles maternelles de la commune, ni le projet passerelle avec le centre de loisirs.

Notre partenariat avec la piscine et la maison de retraite « Les Quatre Fontaines » est pour le moment mis en suspens.

Nous avons privilégié deux projets d'intervenants extérieurs, un projet de découverte musicale une fois par mois pour la section des Bébés et des Moyens-grands et un projet de Gym Ludique une fois par mois pour la section des Moyens-grands

## 3 LES INDICATEURS DE QUALITÉ DU SERVICE

### 3.1 MODE DE PILOTAGE DE LA DÉLÉGATION

Le pilotage de la mission doit permettre à la commune de Saint-Bonnet-de-Mure et à Léo Lagrange Centre Est de définir et d'ajuster les objectifs opérationnels. Le comité de pilotage est un espace pour :

- Assurer une meilleure information sur l'évolution de l'action.
- Ajuster les actions, si nécessaire.
- Évaluer que l'action menée est toujours cohérente avec la politique locale.
- Examiner les demandes d'amélioration des installations et du fonctionnement.

Plusieurs personnes peuvent participer au comité de pilotage : des élus, les partenaires (Protection Maternelle Infantile, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général), les membres représentant le délégataire : le Délégué Territorial Petite Enfance et la directrice de la structure.

Deux rencontres sont prévues annuellement.

### 3.2 LA PARTICIPATION DES USAGERS

Une véritable collaboration s'installe en crèche. Cela est possible grâce aux parents et aux professionnels, par un échange d'informations dont le centre d'intérêt est l'enfant et son bien-être. Les parents sont « *des partenaires irremplaçables* ». Cette participation est :

- Quotidienne dans les échanges avec les professionnelles,
- Essentielle à la vie de la structure dans les moments festifs,
- Plus formelle par le biais du Conseil de crèche.

### 3.3 QUALITÉ DES PRESTATIONS PROPOSÉES

#### 3.3.1 QUALIFICATION DU DÉLÉGATAIRE

Association régie par la loi de 1901, Léo Lagrange Centre Est, est affiliée à la Fédération Léo Lagrange, association d'Éducation Populaire reconnue d'utilité publique.

Léo Lagrange s'inscrit avec force dans l'économie sociale : être au service de l'Homme et de son Environnement.

Léo Lagrange Centre Est, acteur de l'économie sociale et solidaire, regroupe environ 1 110 professionnels et collabore avec plus de 110 collectivités.

A ce titre, Léo Lagrange Centre Est, est attentive à la qualité d'intégration de ses salariés et conduit une politique de formation continue à leur attention. Le Délégué Territorial Petite Enfance, en lien avec la direction des Ressources Humaines du Siège, accompagne la direction de la structure et les équipes dans l'organisation et la gestion du service. Par ailleurs, nous proposons aux professionnel(le)s de participer aux réseaux national et régional Petite Enfance. L'objectif de ces réseaux est de favoriser les temps de rencontres et d'échanges et ainsi participer à développer le sentiment d'appartenance.

Concernant la formation, Léo Lagrange Centre Est va au-delà des simples obligations légales de l'employeur. En effet, nous considérons ce volet comme un axe fondamental pour participer à la professionnalisation de nos salariés dans les différents champs d'intervention qui sont les nôtres.

Ainsi, nos actions de formation se classent en 2 grandes catégories :

- Les formations continues nationales ou régionales,
- Les formations individuelles.

Grâce à l'élaboration d'un parcours professionnel et à l'inscription dans des formations qualifiantes du secteur ou des formations plus spécifiques, chaque salarié(e) est inscrit dans une dynamique professionnelle en cohérence avec le projet éducatif et la commande publique.

### 3.3.2 QUALIFICATION DES PERSONNELS

Tous les 2 ans, dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), des entretiens individuels ont lieu entre chaque salarié et son N+1.

En 2020, les entretiens du personnel de la Câlinerie ont eu lieu ; ils ont pour objectifs :

- D'évaluer les compétences du salarié,
- D'évaluer l'atteinte des objectifs et de définir ceux de l'année à venir,
- De prendre connaissance des souhaits de mobilité des personnes,
- De récapituler les souhaits de formation.

En fonction de cette GPEC, trois plans de formation sont proposés annuellement (en mars) à tous les salariés : plan fédéral de Formation, plan régional de Formation, et Formation par le biais d'Uni formation.

### 3.3.3 RENFORT DE COMPÉTENCE POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Pour renforcer l'intervention des professionnelles et enrichir les compétences individuelles, il est fait appel à des spécialistes possédant des compétences spécifiques. L'approche pluridisciplinaire permet d'enrichir et d'améliorer les conditions d'accueil proposées au public.

#### → PSYCHOLOGUE

Une psychologue anime des séances d'analyse des pratiques professionnelles. Elle rencontre les équipes des sections toutes les 5 à 6 semaines. Ces temps de remise en question et de recherche de solutions sont primordiaux pour la cohésion d'équipe et la valorisation des personnes. Ces questionnements en équipe permettent d'améliorer la prise en charge des enfants accueillis.

#### → DIÉTÉTICIEN

Par le biais du contrat signé avec le fournisseur de repas (Société Sogeres), Léo Lagrange Centre Est, est garant de l'équilibre des repas distribués aux enfants, en termes de qualité et de quantité. Nous travaillons en collaboration avec la diététicienne de cette même Société.

## → MÉDECIN

Elle assure un suivi des enfants accueillis dans une mission de prévention et d'éducation, qui complète nos prérogatives au quotidien. Elle est un partenaire disponible et un référent sur le plan médical et sanitaire. Le médecin intervient une fois par mois, sur 2h00 dans la structure pour les visites médicales des enfants.

## 4 LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION

Les comptes sont présentés conformément au plan comptable général des Associations (système normalisé de base).

### 4.1 MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL

La Fédération Léo Lagrange conduit des missions d'animation locale pour le compte de collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national. Pour cela, son organisation lui permet de répondre au mieux aux exigences de gestion d'un Service Public Délégué.

La Fédération Léo Lagrange est représentée sur le territoire national par treize Délégations Régionales gérées et administrées par cinq établissements régionaux.

Ces établissements régionaux sont des structures juridiques autonomes qui appartiennent au périmètre économique de la Fédération Léo Lagrange.

L'interlocuteur direct du délégant est donc l'Établissement Régional Léo Lagrange, qui assume la responsabilité de la mission qui lui est confiée.

Au niveau local, et dans un souci à la fois de décentralisation et de proximité vis-à-vis des usagers, le dispositif délégué constitue un site avec un directeur affecté et une équipe permanente de personnels.

La décentralisation et la mutualisation des fonctions aux niveaux les mieux adaptés constituent une des caractéristiques des modes d'intervention de la Fédération Léo Lagrange et de ses établissements.

Dans cet esprit, les fonctions sont réparties de la façon suivante :

- Les fonctions opérationnelles sur le site,
- Les fonctions de pilotage sur la Délégation Régionale,
- Les fonctions administratives, financières et sociales au niveau de l'Établissement Régional,
- Des fonctions mutualisées au niveau fédéral (étude, recherche et développement, relations sociales et ressources humaines, trésorerie, contrôle de gestion, assistance juridique et équipement informatique de gestion).

L'organisation du système d'information comptable de la Fédération et de ses établissements correspond à cette répartition des fonctions.

Elle permet d'enregistrer au niveau approprié les produits et les charges affectables directement au site en gestion déléguée ou relevant des charges incombant à l'établissement régional, tant pour ses fonctions propres de gestion, que pour sa quote-part des charges mutualisées au niveau national.

Le compte-rendu financier relatif à un contrat de Délégation de Service Public, établi sous la responsabilité de l'établissement délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

## 4.2 ELÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

### → Produits

Les produits inscrits dans le compte-rendu financier regroupent l'ensemble des produits d'exploitation comptabilisés en application du contrat :

- La participation des usagers des services,
- La participation financière du délégant prévue au contrat,
- La Prestation de Service Unique, versée par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole.

### → Charges

Les charges inscrites dans le compte-rendu financier comprennent :

- **Les charges directes** qui sont exclusivement imputables au contrat,
- **Les charges calculées** affectées au contrat,
- **Les charges réparties** : la quote-part, imputable au contrat, des charges communes de l'établissement régional.

#### ✓ **Les charges directes :**

Elles comprennent les dépenses courantes d'exploitation engagées par l'équipe opérationnelle du site.

- Les achats de biens et services,
- Les services externes,
- Les charges de personnels et taxes, etc...

#### ✓ **Les charges calculées :**

Il s'agit des charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (ces charges calculées sont affectées à chaque site selon l'utilisation faite des investissements).

#### ✓ **Les charges réparties :**

Ces charges réparties sont comptabilisées au niveau du siège régional et réparties au prorata des produits d'exploitation des services ou du personnel affecté.

Elles concernent les fonctions de direction et de pilotage, de traitement administratif et comptable, de gestion sociale des personnels, de contrôle de gestion et de commissariat aux comptes.

## 5 ANNEXES

### 5.1 COMPTE DE RÉSULTAT ATTESTÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Cf. ci-après*

**REGIE LA CALINERIE ST BONNET DE MURE**  
**COMPTE DE RESULTAT 2021**

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 07/10/2022

ID : 069-216902874-20221006-2022\_076-DE



		CHARGES	PRODUITS
60611000	EAU		1 812,64
60612000	EDF/GDF		5 836,48
60613000	GAZ		7 961,83
60623000	ALIMENTATION	37 093,08	
60628000	PHARMACIE		596,61
60628001	COUCHES		3 444,17
60631000	PRODUITS ENTRETIEN		6 573,24
60632000	FRS BUREAU		1 148,15
60632002	MAT ANIMATION		2 411,11
60632003	ACTIVITE PEDA		2 849,50
<b>Total Classe</b>	<b>60</b>		<b>69 726,81</b>
61560001	MAINTENANCE LOGICIEL		728,40
61560002	ENTRETIEN LOCAUX		5 545,30
61600000	ASSURANCES		1 489,15
61820000	DOCUMENTATION GENERALE		
<b>Total Classe</b>	<b>61</b>		<b>7 762,85</b>
62268000	HONORAIRES AUTRES		1 819,48
62280000	LOCATIONS MOBILIERES		3 070,56
62350000	KIDIZZ		396,72
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENT		95,60
62560000	MISSIONS		201,90
62610000	TELEPHONE		320,78
62610001	INTERNET		389,88
62610002	AFFRANCHISSEMENT		83,12
62610003	PORTABLE		209,07
<b>Total Classe</b>	<b>62</b>		<b>6 587,11</b>
64111100	SALAIRES BRUTS	359 801,95	
64111101	PROV CP		2 689,28
64510000	CHARGES SOCIALES	74 323,84	
64510001	CHARGES FISCALES	40 467,24	
64510002	AUTRES CHARGES PERSONNEL	14 347,59	
64510003	PEE		5 458,04
64510004	CHRG / PROV CP		1 536,45
64510007	MEDECINE DU TRAVAIL		1 801,60
64880000	FORMATION SALARIES		1 309,30
<b>Total Classe</b>	<b>64</b>	<b>501 735,29</b>	
65800000	REM DELEG / FRAIS BANCAIR		29 992,85
<b>Total Classe</b>	<b>65</b>		<b>29 992,85</b>
68112000	DOT AMORT IMMOS CORP		5 517,68
<b>Total Classe</b>	<b>68</b>		<b>5 517,68</b>
70600000	PRESTATIONS		125 012,53
70611007	SUB AIDE EXCEP		11 608,00
70651007	PS CAF AIDE EXCEPT		10 914,00
70688000	PSU CAF		228 165,89
70688001	PSU MSA		8 220,12
<b>Total Classe</b>	<b>70</b>		<b>383 920,54</b>
74000000	PARTICIPATION ST BONNET		206 211,96
74400001	REPRISE SUBVENTION		2 402,51
<b>Total Classe</b>	<b>74</b>		<b>208 614,47</b>
75800000	.PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE		30,89
<b>Total Classe</b>	<b>75</b>		<b>30,89</b>
77000002	INDEMNITES JOURNALIERES		4 186,69
<b>Total Classe</b>	<b>77</b>		<b>4 186,69</b>
79144000	REMBT REVENU MINIMUM MENSUEL		10 746,04
<b>Total Classe</b>	<b>79</b>		<b>10 746,04</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>621 322,59</b>	<b>607 498,63</b>
			<b>-13 823,96</b>

Le résultat de la convention de la Régie intéressée "La Calinerie" de Saint Bonnet de Mure au titre de l'année 2021 est une perte de treize mille huit cents vingt trois euros et quatre vingt seize cents

## 5.2 INVENTAIRE DES BIENS MIS À DISPOSITION PAR LE DÉLÉGANT

Mise à jour en septembre 2021

Section des Bébé	<p>Panneau mural : roue des figurines</p> <p>Miroir ondulé mural / 2 tables carrées</p> <p><u>Mousses</u> : tapis de sol parme, crocodile vert, chenille verte, un tapis bébé rectangle vert</p> <p>+ autres mousses (escaliers, tapis jaunes...)</p> <p>1 transat souple</p>	<p>Meuble jaune 2 portes</p> <p>3 chaises bébé accoudoirs jaunes</p> <p>3 chaises bébé sans accoudoirs</p> <p>2 cloisonnettes / 13 lits jaunes barreaux</p> <p>3 lits barreaux bas / 17 matelas</p> <p>2 fauteuils adultes bleus</p> <p>2 plans de change loxos</p> <p>1 meuble bureau fermant à clé</p>
	<p><b><u>Divers bébés</u></b></p> <p>3 protections radiateur, poubelle à linge sur roulette ; 2 nids douillots</p>	
	<p><b><u>Achats Léo Lagrange</u></b></p> <p>3 sièges bébés bas, une table de jeux sable /eau</p> <p>1 micro-onde biberonnerie ,1 chariot de linge, 1 poste radio/CD JVC, 2 assises au sol bleues pour adultes</p> <p>Téléphone Gigaset, interphone/visiophone</p>	
Section des Moyens / Grands	<p>Maison miroir avec retour,</p> <p>Grandes cloisons 3 panneaux</p> <p><u>Mousses</u> : coussin repos bleu, 2 banquettes et 2 poufs, 1 salon rose (banquette et 2 chauffeuses)</p> <p>Halte repos bleue</p> <p>3 tapis de sol</p> <p>Kit de psychomotricité</p> <p>1 tunnel,</p> <p>Structure piscine à balles</p> <p>Meuble bas 2 portes bois jaune</p> <p>2 meubles cuisine vert et roses</p>	<p>13 chaises jaunes sans accoudoirs</p> <p>8 chaises jaunes avec accoudoirs</p> <p>1 chaise verte avec accoudoirs</p> <p>4 chaises adultes bois</p> <p>2 grandes armoires bois</p> <p>Meuble bas 8 petits tiroirs</p> <p>Maison centrale rouge bois</p> <p>12 couchettes bleues et jaunes</p> <p>6 lits bas matous / 2 tables bananes jaunes</p> <p>2 tables rectangulaires jaunes</p> <p>2 tables ¼ cercle jaunes</p> <p>Meuble jaune à tiroir</p> <p>3 plans de change</p> <p>Ensemble bleu maison, placards, étagères</p> <p>3 meubles et 8 tiroirs façades transparentes / Meuble grand tiroir</p>

<b>Section des Moyens / Grands</b>	<b><u>Divers moyens grands :</u></b>	
	1 poubelle à linge sur roulette, 3 horloges murales pour les dortoirs	
<b>Mezzanine</b>	<b><u>Achats Léo Lagrange</u></b>	
	1 portant pour les vêtements des enfants, une poussette double, une étagère murale à livres un poste radio CD, un chariot de linge	
<b>Salle repas grands</b>	2 lits en bois poupée	13 couchettes bleues et jaunes
	2 meubles cuisine bois fuschia	Étagère blanche + ---caisses plastiques
<b>Salle d'activité</b>	3 meubles en bois contour bleu à étagère	7 chaises bois bleu sas accoudoir
	1 coiffeuse	3 chaises jaunes métalliques sans accoudoirs
<b>Salle repas grands</b>	2 banquettes rose et 1 pouf rose	1 chaise verte bois avec accoudoirs
	2 casiers bois à roulettes	1 chaise tabouret plastique jaune
<b>Salle d'activité</b>	2 tables en plastique bleu Ikea	1 chaise tabouret plastique bleu
	1 meuble bois avec 8 tiroirs à façade transparente +étagères	1 meuble haut à tiroir blanc
<b>Salle repas grands</b>	1 poste radio	2 tringles rideaux
	<b><u>Achats Léo Lagrange :</u></b>	
<b>Salle d'activité</b>	1 tente (coin calme)	
	2 tables jaunes bois rectangulaires	
<b>Salle repas grands</b>	1 chariot plastique vert	
	2 étagères blanches bois	
<b>Salle d'activité</b>	1 pendule	
	Table activité jaune sable/eau	Meuble tiroir blanc
<b>Salle repas grands</b>	Plan incliné mural	Étagère blanche
	Table rectangulaire	Meuble plan bois avec casiers
<b>Salle d'activité</b>	1 banc enfant	
	3 chaises enfants	

<b>Entrée</b>	2 fauteuils bois exotique et 4 coussins 1 banc enfant	Présentoir jaune Tableau d'affichage blanc magnétique mural
	<b>Achats Léo Lagrange</b> : 2 plans à langer Combelle	
<b>Bureau</b>	2 bureaux bleus dont un arrondi 1 caisson bleu, 1 caisson bouleaux 1 meuble plan bleu avec portes métalliques 1 meuble plan bleu sans porte 3 armoires moyennes 2 sièges de bureau bleus 2 sièges visiteurs bleus	Tableau d'affichage blanc 1 ordinateur dell 1 PC Dell portable
	<b>Achats Léo Lagrange</b> : 1 plastifieuse (A3) 1 relieuse	Interphone mural Téléphone Gigaset Imprimante HP LASERJET PRO MFP
<b>Office</b>	6 chaises bois adultes Table ovale jaune Miroir Placard 2 portes mural	Réfrigérateur 1 bouilloire 1 mini four
	<b>Achats municipalité</b> : 1 réfrigérateur <b>Achats Léo Lagrange</b> : 1 micro-onde	
<b>Biberonnerie</b>	Ensemble inox ; évier, plan de travail 1 lave verre 1 poubelle sur roulettes Placards muraux porte inox	1 frigo 1 micro-ondes Achat Léo Lagrange : 1 chauffe biberon

<b>Cuisine</b>	Ensemble meubles inox, évier, plan de travail Lave mains inox 1 lave verre 1 poubelle inox	2 chariots inox 1 frigo 1 micro-ondes 1 four de réchauffe 1 grand placard inox
<b>Lingerie</b>	1 lave-linge 1 sèche-linge	Achats Léo Lagrange : 1 lave-linge semi pro Miele 1 sèche-linge semi pro Miele
<b>Vestiaires</b>	Meuble étagère gris 4 ventilateurs colonne 16 casiers	
<b>Couloir</b>	6 bancs enfant 5 meubles patères	6 casiers chaussures 2 placards intégrés casiers enfants
<b>Déchets</b>	1 grand container poubelle, un petit container poubelle, un container jaune pour le tri + 1 container poubelle tri	
<b>Stockés</b>	4 tables bois enfant demi-cercle 12 meubles bois jeu avec billes 1 grande cloison avec fenêtre bleue 5 chaises adultes 1 table bois adulte 25 chaises plastiques enfant colorées 2 meubles hauts style colonne avec rayons 4 petites cloisons bois 5 petites chaises bois sans accoudoir	Extérieur Achats Léo Lagrange : 1 table rectangulaire verte Wesco + 6 chaises 2 armoires grandes stockées dans le cabanon extérieur pour ranger les archives

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le 07/10/2022

ID : 069-216902874-20221006-2022\_076-DE

Berger  
Levrault

  
CENTRE EST  
**leo lagrange**  
FEDERATION

### Léo Lagrange Centre Est

2 rue Maurice Moissonnier  
69517 Vaulx-en-Velin Cedex  
Tél : 04 72 89 20 72

Web : <http://www.leolagrange.org>

 <https://fr-fr.facebook.com/federationleolagrange>

 <https://twitter.com/leolagrange>